



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE UNC 56

MALESTROIT LE 22 AVRIL 2023

Les présidents d'associations et leurs adhérents se sont réunis en assemblée générale le 22 avril 2023 au cinéma Armorik de Malestroit.

Après pointage, 75 associations étaient présentes ou représentées sur 77.

A 09 heures, Marie-Claire Léturgie, présidente, ouvre la séance en demandant une minute de silence en hommage aux morts de l'UNC et des soldats morts pour la France au cours des derniers conflits.

Après le mot de bienvenue, elle remercie les participants de leur présence, Monsieur le Maire Bruno Gicquello, ainsi que celle de Madame Rozen Guégan, maire de Sérent et conseillère départementale, puis elle passe la parole à Monsieur Maurice Haroutel, président de l'association de Malestroit, qui nous présente son association.

C'est alors au tour de Monsieur Gicquello Maire de Malestroit, qui nous accueille chaleureusement de nous conter l'historique de sa ville, « petite cité de caractère » fondée en 987.

La présidente reprend ensuite la parole pour présenter le bilan d'activité de l'année 2022.

Sous forme de diaporama, sont représentées les nombreuses participations fédérales (42 en 2022) aux cérémonies commémoratives, les concerts Unisson organisés par les armées au profit des blessés des armées, la présence appréciée à de nombreuses assemblées générales associatives, les réunions de secteurs où les adhérents des associations concernées ont pu débattre avec les membres du bureau sans oublier notre congrès départemental à Merlevenez le 26 février 2022, ainsi que le congrès national à Tours, le 28 mai où la fédération était représentée par une importante délégation.

Elle présente également les changements opérés au sein des administrations (corps préfectoral, délégation militaire départementale).

Les moments heureux et malheureux au sein du conseil d'administration.

La parole est ensuite passée à Jean-Claude Maillard, secrétaire général, pour la présentation du rapport moral.

Il revient sur les réunions de secteurs et sur les implications du bureau fédéral pour le bon fonctionnement de notre fédération.

Il fait le point sur les effectifs à la date du 1^{er} avril en notant une diminution de 60 adhérents en 3 mois.

Il insiste alors auprès des présidents d'associations locales en leur demandant d'accentuer leurs efforts de recrutement sur les OPEX et sur les Soldats de France qui représentent la ressource future.

Concernant les petites associations qui ont de plus en plus de mal à s'autogérer, il leur demande de penser aux regroupements et aux fusions.

Le bureau départemental étant à leur écoute pour les aider dans leurs démarches.

Certaines associations ne sont toujours pas informatisées.

Il est nécessaire d'avoir un « correspondant informatique » par association.

L'ensemble des contrats passés au niveau de la fédération ont été renégociés permettant une économie substantielle.

La connaissance tardive de l'augmentation de 2 euros de la Voix du Combattant nous mettant devant le fait accompli a été très mal vécue.

Outre le fait qu'il a fallu refaire et renvoyer toutes les factures de cotisations, de nombreux adhérents ont résiliés leur abonnement.

Ces désabonnements auront un impact financier important au niveau fédéral car les factures sont payées mensuellement sur les effectifs connus et transmis à l'éditeur par Paris avec un délai de 2 mois. Par exemple, un désabonnement qui nous parvient en avril sera pris en compte par Paris en juin. La fédération étant facturée pour les revues transmises par l'éditeur sur les mois de janvier à mai ou juin.

La perte financière engendrée ne pourra être connue qu'à la réception de l'ensemble des listes fournies par les associations.

Concernant les évènements à venir, une présentation est faite sur le championnat militaire mondial de rugby qui aura lieu en Bretagne à l'été 2023 et sur le raid pédestre des troupes coloniales qui partira de Vannes le 30 mai 2024 et fera étape à Malestroit le 30 au soir avant de repartir le lendemain vers Maure de Bretagne.

Un rappel est fait à l'ensemble des participants et plus précisément aux portes drapeaux sur la tenue et le port des décorations.

Certains panachant décorations officielles et associatives.

A l'issue de son intervention, Jean-Claude Maillard demande à l'assemblée l'approbation du rapport d'activité et du rapport moral.

Rapports approuvés à l'unanimité.

Il passe ensuite la parole à Roland Duval, trésorier départemental, pour le bilan financier.

Les comptes de l'année écoulée ont fait l'objet d'un rapport sans réserve de la part des vérificateurs aux comptes Messieurs Michel Martin et Pierre Leroux.

Le bilan et le compte de résultat ont été transmis aux présidents lors de la convocation à l'assemblée générale sans remarques de leur part.

Le trésorier revient sur sa prise de fonction en début d'année 2022 avec des prises de contacts, parfois difficiles, avec certaines associations.

Il lui a fallu d'autre part se familiariser avec le nouveau logiciel mis en place par Jean-Claude Maillard fin 2021.

Ce nouveau logiciel hébergé sur un site distant (cloud) permet de travailler à distance et à plusieurs en simultané.

Le trésorier présente alors l'actif, le passif et les charges en détaillant les différentes rubriques et en rappelant que les assemblées générales devant se tenir avant le 30 juin (réglementation nationale) les cotisations devraient être réglées au plus tard en juillet.

Il revient sur la ventilation des cotisations perçues par le département :

La somme de 11 euros facturée par l'UNC nationale pour l'édition et la diffusion de la revue « La Voix du Combattant » est facturée mensuellement par rapport au fichier national d'où l'intérêt de mise à jour de cette base de données, par notre secrétariat, dès réception de tout évènement se produisant dans vos associations locales (décès, démission, radiation mais aussi adhésion en oubliant pas de joindre le bulletin d'adhésion.

Toutes ces procédures ayant été rappelées sur le Mémento des Présidents réalisé par la Présidente et diffusé en Juillet 2022.

Pour rappel, les abonnements à la VDC participent aux aides sociales versées par l'UNC nationale aux plus démunis. C'est un geste de solidarité.

Jean Claude Maillard reprend alors la parole pour demander quitus au trésorier sur le bilan écoulé.

Quitus est donné par 70 voix pour, une voix contre et quatre abstentions.

Il aborde ensuite le prévisionnel 2023.

L'assemblée générale statutaire des présidents de fédérations aura lieu le 13 mai à Paris. Les cotisations statutaires et le montant du prix de la revue ne seront connus qu'à cette date. Il est donc

difficile compte tenu de cet élément et de la conjoncture économique, liée à une inflation non maîtrisée, de faire des projections sur les années à venir notamment sur les années 2024 et 2025. Seul le prévisionnel 2023 a pu être présenté.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée pour les questions relatives au budget.

Un intervenant demande à connaître la ventilation exacte des 14 euros.

La diapositive préparée sera transmise à l'ensemble des présidents.

Chose faite le soir même par le secrétaire général.

Plusieurs intervenants reviennent sur les difficultés financières rencontrées au niveau des associations. Plusieurs réponses du bureau départemental et de présidents d'association tentent d'apporter des solutions pour récupérer un autofinancement en organisant par exemple : des lotos, des barbecues ouverts au plus grand nombre, des voyages etc....La suppression de la ristourne sur la vente des bleuets de France qui permettait un petit revenu aux associations n'a pas du tout été appréciée. Il ne faudra pas s'étonner du manque d'investissement des collecteurs.

Monsieur Martin, vérificateur aux comptes, demande à mettre fin à sa fonction. Il est donc demandé un volontaire sachant lire un bilan pour le remplacer.

Pas de réponse au cours de l'assemblée. Toutefois, Monsieur Philippe Méchard président de l'UNC Merlevenez accepte la fonction à l'issue du banquet.

Qu'il en soit remercié.

Après remerciement de l'attention portée au discours des orateurs, les présidents sont invités à se diriger vers le bureau de vote pour renouvellement du 1er tiers sortant.

Après la pause et le retour en salle, les résultats sont proclamés.

Sont élus ou réélus (par ordre alphabétique)

Eric Delsaut (réélu) Taupont/Ploërmel

Roland Duval (réélu) Moréac

Christiane Guarch (réélue) Neuillac

Jean-Charles Hérisson (élu) Vannes

Guy Poitard (élu) Malestroit

Bernard Texier (élu) Saint Nicolas du Tertre.

Les porte-drapeaux sont invités à sortir et à se mettre en place sous les directives de Jean-Claude Maillard, maître de cérémonie, et à rejoindre en cortège le monument aux morts précédé par des sonneurs du bagad « Àùel Douard ».

Les épouses et accompagnants qui participaient à une visite de la vieille ville nous ont rejoint pour la Cérémonie du souvenir.

Après la mise en place autour du monument aux morts, il est procédé à la cérémonie d'hommage aux morts.

Après le lever des couleurs, Madame la présidente départementale et Monsieur le Maire prononcent une courte allocution avant de procéder au dépôt des gerbes de la mairie, de l'UNC départementale et de l'association de Malestroit.

La sonnerie aux morts a été suivie d'une vibrante Marseillaise reprise en chœur par l'ensemble des porte-drapeaux et spectateurs.

A l'issue de la cérémonie, les 69 porte-drapeaux présents se mettent en place pour le défilé à travers la vieille ville en direction de la salle des fêtes.

Les accompagnateurs suivent en cortège.

Sur place, Jean-Claude Maillard remercie les porte-drapeaux pour leur prestation, leur fait rompre les rangs et les invite au rafraîchissement offert par la Mairie.

Le banquet organisé par l'association de Malestroit a réuni 320 convives qui ont apprécié le repas préparé par « Le relais du Maquis » traiteur à Saint Marcel.

Ce repas a été entrecoupé de pauses durant lesquelles une tombola dotée de très nombreux lots a été organisée.

Des médailles du mérite UNC ont été remises par Marie-Claire Léturgie, présidente :

Médaille grand or à Jean MALNOË de Saint Dolay,

Médaille d'argent à Pierre LEROUX (Vannes) et Marc LE ROUZIC (Carnac),

Médaille de bronze à Marie-Paule RUAUD (Augan), Joseph BIZEUL (La Gacilly), Jean-François CARET(Plouay), Pierre DEDOUCHE (Penestin), Philippe ELAIN (Auray), Alain GREFFION (Les Fougerets), Gildas LE BIHAN (Cléguérec), Germain LE HEN (Caudan), Pascal LIOT(Saint Barthelemy), Eric PROSPER (Plouharnel).

La médaille du Djebel bronze a été remise à Marc LE ROUZIC par Jean-Claude Maillard secrétaire général.

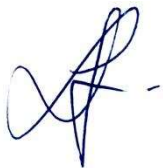
A l'issue du repas, le fanion départemental a été transféré de l'association de Merlevenez à celle de Malestroit.

Monsieur le maire de Malestroit a remis la médaille de la ville à Marie-Claire Léturgie qui lui remettait en remerciement la grande médaille de l'UNC.

Avant la dispersion finale, Marie-Claire Léturgie, présidente, a offert à tous les présidents présents le répertoire illustré des présidents et des porte-drapeaux qu'elle a réalisé, avec la participation active de toutes les associations qui ont gentiment répondu à ses demandes de photos.

Vers 17h, clôture de la journée sous les applaudissements des participants, témoignage d'une grande satisfaction générale.

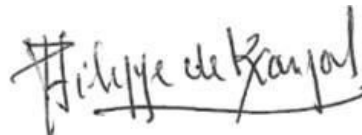
La Présidente
Marie-Claire Léturgie



Le Secrétaire général
Jean-Claude Maillard



Le Secrétaire général adjoint
Philippe de Kérangal



Le Trésorier
Roland Duval

